

# REGLEMENT INTERIEUR : ALB'INTON

## ARTICLE 1 : Application.

*Toute demande d'adhésion à l'association Alb'Inton impose l'acceptation du présent règlement.*

## ARTICLE 2 : Nombre de membres.

*Le nombre maximal de membres est limitée à 150.*

## ARTICLE 3 : Age des membres.

*L'âge minimal des membres est fixé à 18 ans pour les créneaux adultes et de 8 à 18 ans pour les créneaux initiations.*

## ARTICLE 4 : Encadrement jeunes.

*L'association n'assurera un encadrement que lors du créneau découverte jeunes du lundi 18h30 à 20h30.*

### ARTICLE 4.1. Suivi des jeunes

*Tout jeune faisant parti du créneau initiation ne pourra prétendre intégrer les créneaux « adultes » qu'après l'approbation des membres encadrants.*

## ARTICLE 5 : Tenue.

*Les participants doivent venir avec une tenue adaptée à la pratique : raquette de badminton, tenue de sport et chaussures de sport non marquantes **qui ne sont portées qu'en gymnase.***

## ARTICLE 6 : Adhésion.

*Sont déclarés adhérents, les joueurs ayant rendu leurs documents dûment remplis et ayant acquitté leur cotisation du montant voté lors de l'AG et **par chèque.***

## ARTICLE 7 : Déclaration d'accident.

*L'adhérent s'engage à déclarer dans les trois jours un accident survenu au cours d'une séance de badminton en produisant une attestation médicale.*

## ARTICLE 8 : Assurance.

*Chaque membre doit fournir lors de son inscription les coordonnées de son assureur personnel couvrant sa responsabilité civile.  
L'association ne pourra être tenue responsable des accidents matériels survenus au cours d'une séance.*

ARTICLE 9 : Etat de santé.

*Depuis 2016, le certificat médical est valable 3 ans hors compétition. Faites un certificat médical autorisant la pratique du sport hors compétition, il sera ainsi valable 3 ans même pour d'autres associations.*

***Tout adhérent devra présenter la copie d'un certificat médical de moins de 3 ans à la date de 2016.***

ARTICLE 10 : Charte de bonne conduite.

*Tout adhérent s'engage à respecter la charte de bonne conduite imposée par le pôle culturel.*

Signature :

Le bureau.